

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC SEDAN 2 RUE DE LA COMEDIE 08200 SEDAN

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 500 €.

Mme BAJOT Emeline, gérant de la société A VOS COTES, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 PLACE DE LA RESISTANCE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme BAJOT Emeline, 2 Place de la Résistance 08000 Charleville-Mézières
Nombre de parts	250
Montant versé	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

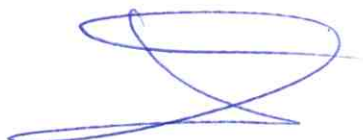
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



La banque
(Cachet et signature)

